

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 07 MARS 2023 A ST-GERAND-LE-PUY

André BIDAUD remercie le Maire et son équipe pour la mise à disposition de la salle polyvalente et son agencement.

Communauté de Communes COMMENTRY-MONTMARAULT-NERIS LES BAINS- 1 DELEGUE PRESENT

Présents titulaires : MONCOUYOUX Jean-François /TOTAL= 1 délégué

Communauté de Communes BOCAGE BOURBONNAIS - 6 DELEGUES PRESENTS

<u>Présents titulaires</u> : BECARD Muriel-BREUIL Sylvain-VERHAEGHE Pierrick /TOTAL= 3 délégués <u>Présents suppléants</u> : BERTHOLET Françoise-CANTE Daniel-PELTIER Christian-3 délégués

Excusé: PACAUD Jean-Luc

Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE - 8 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires: FUET Bernadette-HERVIER François-LAJOIE Dominique-LASSALLE Alain-MATICHARD Bernard-MERCIER Jacky-PERRET Maurice/TOTAL = 7

délégués

Présent suppléant : VERNISSE Jean-François/TOTAL = 1 délégué

Pouvoir : DE CHABANNES Jacques à BIDAUD André

Excusé : DE CHABANNES Jacques

Communauté de Communes SAINT POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE - 30 DELEGUES PRESENTS

<u>Présents titulaires</u>: AMIGO Narcisse-BEYLOT René-BIDAUD André-BILLY Alain-BONNEFILLE Michel-BOURNON Gérard-CABBEKE Michel-CALLENS Dominique-CHARLAT Eric-CHASSIN Yves-COINTOT COUSIN Ogan-COSSART Philippe-DEUSY Pierre-DEVOUCOUX DU BUYSSON Bernard-FAURE André-GRAVE Joël-MELIN Bernard-RAY Claude-ROUGE Louis-THUIZAT Jacques-TOUZAIN Yannick-VAYSSIE Frédérique-ZAIDINERAITE Patrice/TOTAL = 23 délégués

<u>Présents suppléants</u>: BREGOUGNON Michel-CHAMALET Patrick-DELANGE Michel-IMHOF Pierre-JUTIER Véronique-LAMOUCHE Bruno-MEITER Michèle/TOTAL = 7 délégués

<u>Pouvoirs</u>: BOISSONNET Gérard à FAURE André-DURANTEL Jean à CABBEKE Michel-GENEBRIER Yasmine à VAYSSIE Frédérique-PLANE Noël à BOURNON Gérard <u>Excusés</u>: BIDET RABE Isabelle-BIDET Denise-BOISSONNET Gérard-DURANTEL Jean-GENEBRIER Yasmine-GILIBERT Jacques-MATHIEU-PORTEJOIE Claire-PLANE Noël-ROBIN Lydie

Communauté de Communes ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE - 20 DELEGUES PRESENTS

<u>Présents titulaires</u>: AUGIER Marie-France-BRUNOT Denis-CHABRY Jérôme-CHANUT Corinne-CHARTIER Patrick-DERIOT Eliane-JOLY Henri-JUVIN Marc-LAFARGE Thierry-MAITRE Michel-MARTINANT Didier-PUJOS Henri-VASSAL Christian-VERNISSE Alain/TOTAL = 14 délégués

<u>Présents suppléants</u>: DUBSAY Serge-MACHURET Jean-Mikaël-MARTINANT Gilles-MERCIER Gérard-NARBOUX Véronique-SEGUR Véronique/ TOTAL = 6 délégués

Pouvoir: CARIGNANT Solène

Excusée: CARIGNANT Solène à CHANUT Corinne

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTE - 19 DELEGUES PRESENTS

<u>Présents titulaires</u>: BERNARD Roseline-BLETTERY Jacques-COPET Olivier-COULON Agnès-DELABRE Serge-FARIGOULE Bruno-GUY Jean-Claude-JACQUIER Bernard-JANOWIEZ Patrick-LACOGNE Michel-NOCART Eddy-PODER Martine-PRULHIERE David-SOARES Sophie-TRAVICHON Daniel/TOTAL = 15 délégués <u>Présents suppléants</u>: CHAZETTE Michel-MERCIER Alain-PRIEUR Thierry-VEILLARD Daniel/TOTAL = 4 délégués

Excusés: DRIFFAUD Olivier-TRONCY Jacques

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 21 FEVRIER 2023

Question présentée par André BIDAUD - Président

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la réunion du 21 février 2023 dernier transmis aux délégués par voie dématérialisée en date du 28 février 2023.

André BIDAUD précise que Noël PLANE était absent excusé. Concernant le vote sur la fermeture de la déchèterie à Gannat, il n'aurait pas pris part au vote.

II - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Question présentée par André BIDAUD - Président

Le Président remercie Frédéric DUPONT pour avoir assuré la mission de secrétaire de séance lors du dernier Comité Syndical.

René BEYLOT est désigné secrétaire de séance

III- FINANCES - EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Question présentée par Jacques BLETTERY - Vice- président en charge des finances

Confer les annexes

SICTOM SUD ALLIER – compte rendu Comité Syndical du 07 mars 2023

François DARD présente les résultats comptables et les principales orientations des budgets primitifs et les investissements. Deux modifications

ont été apportées dans les budgets :

-La surestimation des amortissements en section de fonctionnement a été corrigée. Le montant correspondant a été inscrit en dépenses

imprévues (022-montant 185 751.97€).

-Un programme d'investissement pour l'acquisition de colonnes a été inscrit au budget syndical par erreur. Il a donc été réinscrit dans le budget

de la collecte sélective comme prévu (2158-montant 228 039€)

Bruno LAMOUCHE, adjoint à la commune de Bayet, s'interroge sur l'intérêt des systèmes de géolocalisation dans les camions. François DARD

précise que le guidage est essentiel notamment lors des remplacements des chauffeurs titulaires. Le système permet aussi au chauffeur de

relever les anomalies et de les envoyer directement au service collecte pour traiter les problèmes...

Etant donné que les comptes de gestion et les comptes administratifs sont concordants et validés par le Service de Gestion Comptable de Gannat.

Sur proposition du Doven d'âge, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) les comptes correspondants.

IV- AFFECTATION DES RESULTATS

Question présentée par Jacques BLETTERY -Vice- Président en charge des finances

Résultats au 31/12/2022

Budget syndical

Fonctionnement : résultat de l'année + 1 351 199.47 €

Excédent cumulé : + 2 981 545.18 €

Investissement : résultat de l'année + 330 923.35 €

Excédent cumulé : + 1 254 958.14

Restes à réaliser : + 0

A reporter : + 2 981 545.18 € en Fonctionnement A reporter : + 1 254 958.14 € en Investissement

Budget collecte sélective

Fonctionnement : résultat de l'année - 9 229.05 €

Excédent cumulé : + 189.69 €

Investissement : résultat net de l'année + 32 803.84 €

Excédent cumulé: +50 251.98 €

Restes à réaliser : + 0

A reporter : + 189.69 € en Fonctionnement

A reporter: +50 251.98 € en Investissement

Budget Location usine

Fonctionnement : résultat de l'année + 1 454 623.79 €

Excédent cumulé : + 1 458 434.75 €

Investissement : résultat net de l'année - 210 031.19 €

Déficit cumulé : - 1 457 942.01 €

Restes à réaliser : + 0

A reporter : + 492.74 € en Fonctionnement (1 458 434.75-1 457 942.01)

A reporter : - 1 457 942.01 € en dépense d'Investissement au 001 et +1 457 942 .01 € en recette d'Investissement au 1068

Budget Prestations aux professionnels

Fonctionnement : résultat de l'année - 394 584.33 € (rapatriement des recettes 2021 sur budget principal +395 277.53€)

Excédent cumulé : + 693.20 €

Investissement : résultat de l'année - 12 197.46 €

Excédent cumulé: +15 390.20

Restes à réaliser : 1 000 €

A reporter : + 693.20 € en Fonctionnement A reporter : + 15 390.20 € en Investissement

Sur proposition du Président, le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Dominique CALLENS s'interroge sur la pertinence de reporter le déficit du budget Location usine en section d'investissement dans le budget primitif.

François DARD précise que la comptabilité publique prévoit d'apurer le déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement s'il existe. Ce déficit est alors reporté en dépenses et en recettes d'investissement dans le budget primitif.

Jacques BLETTERY ajoute que le cadre comptable public diffère du plan de la comptabilité privée.

V- FINANCES - PRODUIT ATTENDU 2023 - EXAMEN ET VOTE

Question présentée par Jacques BLETTERY -Vice- Président en charge des finances

Le produit attendu 2023 proposé est établi à savoir :

| Communautés | Produit appliqué après lissage de taux réellement demandé aux Communautés |
|--|---|
| Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne | 5 351 434.00 € |
| Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire | 2 012 963.00 € |
| Communauté de communes Bocage Bourbonnais | 731 999.00 € |
| Communauté de communes Pays de Lapalisse | 1 228 669.00 € |
| Communauté de communes Commentry Montmarault Neris | 77 323.00 € |
| Communauté d'agglomération Vichy Communauté | 5 623 210.00 € |
| TOTAL | 15 025 598.00 € |

Sur proposition du Président, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) le montant du produit attendu.

Pour rappel, à charge aux Communautés membres du SICTOM SUD ALLIER d'adopter les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

VI – BUDGETS – APPUREMENT DU COMPTE 1069

En vue du passage à la nomenclature comptable M57 en janvier 2024 et ce conformément à la réglementation, il convient d'apurer les comptes 1069 dans la comptabilité du Service de Gestion Comptable. Pour le compte du Sictom Sud Allier il convient d'apurer les sommes suivantes qui seront décaissées au 1068 :

| | Sommes à apurer - Dépenses au 1068 | |
|---------------------------------------|------------------------------------|--|
| Budget Syndical | 57 184.19 | |
| Budget Collecte sélective | 11 596.27 | |
| Budget Location Usine | 40 852.04 | |
| Budget Prestations aux Professionnels | 3 483.93 | |
| Total | 113 116.43 | |

Sur proposition du Président, le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'apurement du compte 1069 des budgets conformément au tableau cidessus

VII - BUDGETS - BUDGET PRIMITIF 2023

Question présentée par Jacques BLETTERY – Vice-président chargé des finances

| | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|---------------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Budget Syndical | 25 245 584,18 | 6 080 640.68 |
| Budget Collecte sélective | 3 421 613.05 | 986 923.17 |
| Budget Location Usine | 2 315 188,06 | 3 351 516,68 |
| Budget Prestations aux Professionnels | 237 401,61 | 74 938,91 |
| Total | 31 219 786.90 | 10 494 019,44 |

Confer les annexes

Sur proposition du Président, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) les budgets primitifs.

VIII- FINANCES - CREANCES ETEINTES

Question présentée par Jacques BLETTERY - Vice -président chargé des finances

Par courrier en date des 13 février 2023 le Receveur du syndicat nous informe que par jugement :

- le Tribunal de Commerce de CUSSET a procédé à l'effacement des dettes de la société BCE BATIMENT CONSEIL, suite à la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, constaté pour un montant de 46.56 € TTC sur (budget Prestations aux Professionnels).

Il est proposé au Comité Syndical d'effacer cette dette et de passer les écritures correspondantes au compte 6542 - créances éteintes - sur le budget concerné.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité.

IX- QUESTIONS DIVERSES

Sophie SOARES, adjointe de la commune de Creuzier le Vieux, demande s'il est possible d'envoyer les convocations par voie dématérialisée pour des raisons économiques et environnementales. Le Sictom se penchera sur cette question pour le prochain comité en veillant à respecter les consignes réglementaires.

André BIDAUD tient à remercier les services pour l'élaboration de ce budget et remercie chaleureusement les délégués pour leur confiance.

DATE(S) PROCHAINE(S) ASSEMBLEE(S) GENERALE(S)

06 juin 2023 à 18 heures 30 lieu à définir
